

À CLAMART, UNE PASSERELLE ENTRE L'ÂGE ET LE HANDICAP

Publié le 02/04/2021

SOLIDARITÉ



Les temps d'activités créatives sont un rituel quotidien pour ces résidents d'un nouveau genre, habitués à la vie en institution. CD92/WILLY LABRE

Dans le cadre d'une expérimentation départementale, l'EHPAD Sainte-Émilie de Clamart accueille des personnes âgées de plus de 55 ans en situation de handicap.

En ce début d'après-midi, l'heure est aux activités créatives pour les résidents. Les doigts couverts de colle, Carmen termine un cadre en forme de cœur. « *Je suis bien ici, j'ai une copine qui n'habite pas loin* », sourit la quinquagénaire. Comme les onze autres résidents, elle a son set de table personnalisé et sa place attirée dans la salle commune de l'unité PHV – personnes handicapées vieillissantes. « *Ils tiennent à leurs habitudes, c'est une façon de leur donner des repères* », explique Marie Collin, cadre

de santé de l'EPHAD. Autre rituel, celui du goûter, ou encore celui de la promenade dans le parc, bras-dessus bras-dessous.

Vieillesse précoce

Un seul de ces douze résidents a plus de soixante-deux ans. Les nouveaux venus sont donc les « petits jeunes » de la maison de retraite. « *Chez les personnes en situation de handicap, le vieillissement intervient plus tôt. Or la population de nos foyers vieillit* », explique Sylvie Buchot, chargée du pilotage des établissements au pôle Solidarités du Département. Dans les foyers de vie altoséquanais, près de deux-tiers des résidents ont ainsi plus de cinquante ans, période qui coïncide souvent avec leur sortie des structures d'aide par le travail. « *On voit bien qu'ils ont encore une grande vivacité mais à cause de leur handicap, ils ne seront pas en capacité de bien vieillir sans accompagnement adapté* », observe Emmanuelle Candas, médecin gériatre au pôle Solidarités. D'où l'âge de cinquante-cinq ans fixé pour intégrer cette unité expérimentale « *qui crée des passerelles entre le monde de la vieillesse et celui du handicap* », poursuit Sylvie Buchot.

Animations variées



Les résidents ont emménagé avec leurs meubles et leur souvenirs. Seul le lit médicalisé marque le changement d'environnement. CD92/WILLY LABRE
L'unité « verte », l'une des dix de l'établissement, a été réservée à ce nouveau public, dont la situation centrale facilitera les croisements avec le reste de l'EHPAD. Bien en amont de l'arrivée des premiers résidents, en novembre dernier, le projet avait été construit avec les structures d'origine, en particulier les Papillons blancs de la Colline à Saint-Cloud. Les équipes soignantes se sont ainsi rendues en foyers de vie. « *Il fallait qu'ils se forment théoriquement mais aussi qu'ils aillent sur le terrain pour comprendre*

les spécificités de ce public. Ces résidents n'arrivent pas du domicile mais sont institutionnalisés depuis leur plus jeune âge », souligne Nathalie Loutzky, directrice de l'ehpad. « Il y a une façon différente d'appréhender le soin, il ne faut pas les bousculer », juge Marie Collin. La journée, le groupe est encadré par Lucile Bod, éducatrice spécialisée : « Nous faisons des activités qui entretiennent leur concentration, leur motricité fine, leur relation à l'autre. Ils peuvent aussi participer aux animations de l'ehpad. », explique cette dernière. Cette prestation est financée par le Département en plus du forfait dépendance et de l'hébergement.

Se sentir chez soi

Étagère remplie de bibelots dans une chambre, coloriations dans une autre, photographies... chacun s'est installé avec ses petits trésors et ses meubles. « Ils avaient vécu des décennies au même endroit, il fallait qu'il se sentent ici chez eux », note Sylvie Buchot. Seul un lit médicalisé marque le changement d'environnement. Le fait que les résidents, issus de trois foyers différents, aient retrouvé des têtes connues a aussi permis une adaptation rapide. Quant aux personnels soignants de l'unité PHV, tous sont volontaires. « Cette prise en charge spécialisée donne du sens à leur pratique », constate Nathalie Loutzky. « Le contexte sanitaire fait que nous ne sommes pas à 100 % en termes d'ouverture sur l'extérieur et de moments partagés avec les foyers d'origine, explique Marie Collin. Mais ils s'appellent beaucoup en visio ! » Dans cinq ans, cette expérimentation sera évaluée et éventuellement reconduite. D'ici là, deux nouvelles unités doivent ouvrir. Car la demande des familles est forte : à Sainte-Émilie, quarante-deux candidatures avaient été initialement reçues pour douze places.

En vidéo : Une unité expérimentale pour accueillir les personnes handicapées vieillissantes

LE DÉPARTEMENT OUVRE VINGT-QUATRE NOUVELLES PLACES

Le Département lance avec l'Agence régionale de santé un [appel à candidature](#) pour la création de deux nouvelles unités d'accueil en EHPAD pour les personnes handicapées vieillissantes de plus de 55 ans. Les ehpad ont jusqu'au 1^{er} juin pour déposer leur candidature. À terme, dans le département, trente-six personnes handicapées vieillissantes seraient donc accueillies.

<https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/a-clamart-une-passerelle-entre-lage-et-le-handicap>



INCLUSION , PÔLE HÉBERGEMENT , UNAPEI 92

Des Foyers de l'Unapei 92 à l'EHPAD Sainte Émilie : une transition réussie

Unapei 92

22 avril 2021

Au sein de l'Unapei 92, le Pôle « Hébergement, Accueil de jour & Habitat inclusif » est constitué de 19 établissements et services répartis sur le département des Hauts-de-Seine et propose aux personnes de les accompagner dans différents dispositifs et parcours d'habitat. Autant de dispositifs répondant au cas par cas à l'évolution des besoins en matière de logement des personnes accompagnées.

Et la prise en compte et l'accompagnement du vieillissement des personnes handicapées fait partie des enjeux de l'Association. Coup de projecteur sur l'expérimentation financée par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, menée au sein de l'EHPAD Sainte-Emilie et pour laquelle se sont associés nos Foyers des Gravieres et du Phare à Neuilly-sur-Seine, par Brigitte Pérard, directrice des deux établissements Unapei 92.

La nécessité de **proposer une structure adaptée aux besoins des personnes handicapées vieillissantes en foyers** figure depuis plusieurs années dans le bilan des rapports d'activités des établissements du Pôle d'accompagnement. Ainsi, à titre d'exemple, parmi les 28 résidents du Foyer des Gravieres

Confidentialité - Conditions

tiers d'entre eux ont plus de 60 ans. C'est la raison pour laquelle en 2019, plusieurs foyers de l'Unapei 92 ont répondu favorablement à l'**expérimentation d'un dispositif financé par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, d'une unité spécialisée d'accueil de Personnes Handicapées Vieillissantes (Unité PHV) au sein d'un EHPAD**. En plus de l'Unapei 92, deux autres associations du département (Les Papillons Blancs de la Colline et Les Amis de l'Atelier) ont également répondu à l'appel. Ainsi, 4 places ont été proposées à chaque association.

C'est l'EHPAD Sainte Emilie à Clamart, dirigé par Madame Nathalie Loutzky qui a remporté l'appel à projets. Cette structure d'une capacité de 209 lits est composée de trois bâtiments comportant 11 unités de vie situés au cœur d'un parc boisé de 3 hectares.

L'unité PHV entièrement rénovée comporte 12 chambres individuelles, une salle à manger, un salon télévision, plusieurs salles d'activités, un office de soins, une terrasse et un accès aux parcs dont l'un est sécurisé. Les résidents bénéficient d'un encadrement pluridisciplinaire spécifique, intégrant les compétences d'un personnel soignant et éducatif avec la présence d'une éducatrice spécialisée dédiée exclusivement à cette unité. Un planning d'activités a été élaboré, comprenant des activités thérapeutiques et ludiques ouvertes vers la Cité grâce à divers partenariats.

Pour être éligibles au dispositif, les candidats sélectionnés ont dû répondre à 6 critères, déterminés par le financeur :

- Être âgé.e. de 55 ans ou plus
- Être domicilié.e dans le département des Hauts-de-Seine
- Être pris en charge précédemment dans un foyer d'hébergement ou dans un foyer de vie du 92
- Présenter une perte d'autonomie mesurée par la grille GIR entre 2 et 4.

La grille AGGIR est l'outil de référence national Français pour évaluer le degré de dépendance des personnes âgées. La mesure de la perte d'autonomie permet de situer la personne selon son niveau de dépendance. Appelé GIR pour Groupes Iso Ressources, il existe six GIR classés de 1 à 6. Le niveau 1, ou GIR 1 correspond à une perte d'autonomie totale. À l'opposé, le GIR 6, correspondant à une parfaite autonomie.

- Être reconnu en situation de handicap par la CDAPH (Commission des Droits et de l'autonomie des Personnes handicapées)
- Être atteint de déficiences intellectuelles et/ou psychiques avec troubles associés et pathologies somatiques

Le processus d'admission au sein de l'EHPAD se décrit suivant ces étapes successives :

- Constitution d'un dossier d'admission en EHPAD,
- Visite médicale du résident, en présence d'un proche, avec le médecin coordinateur de l'EHPAD ,
- Présentation du dossier d'admission au sein de la Commission d'admission de l'EHPAD.

Quatre personnes accompagnées au sein des foyers Unapei 92, âgées de 62 à 72 ans ont ainsi pu intégrer leur nouvelle structure d'accueil, 3 d'entre elles sont issues du Foyer des Graviers de Neuilly, la 4e du Foyer du Point du Jour à Boulogne.

Une prise en compte accrue des besoins des personnes handicapées vieillissantes

C'est début janvier 2021 que s'est faite pour nos 4 résidents, la transition vers leur nouveau lieu de vie au sein de l'EHPAD. Les contraintes de la crise sanitaire ont retardé le processus d'admission. Pour autant, l'intégration des personnes s'est très bien passée, grâce à l'accueil particulièrement attentionné du personnel de l'EHPAD et cela dans le respect des recommandations nationales (impossibilité de visiter les chambres avant l'admission, test PCR avant l'entrée, confinement durant 7 jours, durée des visites à 1h pour les familles).







Par ailleurs, la réussite de cette orientation vers une nouvelle vie en EHPAD résulte du respect de plusieurs étapes :

- Une explication claire, précise et régulière apportée par les professionnels des foyers aux résidents éligibles et à leurs familles
- Une préparation et un accompagnement au départ des résidents
- Des rencontres et échanges réguliers entre les foyers et l'EHPAD afin de tisser des liens et créer un partenariat durable dans le temps
- Le maintien des liens avec les foyers pour éviter le sentiment de rupture
- Une information des familles relayée directement par l'EHPAD.

Financièrement, la prise en charge du dispositif assurée par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine permet le maintien pour le résident des conditions financières à l'identique de celles connues avant l'entrée en l'EHPAD.

La transition vers un EHPAD est une forme d'accompagnement nouvelle associant les compétences de la gérontologie et du handicap pour le bien-être des personnes handicapées vieillissantes ; elle fait partie des « parcours habitat » innovants, pour une société toujours plus solidaire et inclusive.

Après plus de trois mois vécus dans leur nouveau cadre de vie à l'EHPAD Sainte Émilie, les retours de nos anciens résidents indiquent qu'ils ont rapidement pris leurs marques, se sentent davantage sécurisés au quotidien au sein de leur nouveau lieu de vie, baptisé « Les Papillons Verts ».

CATÉGORIE : [INCLUSION](#) [PÔLE HÉBERGEMENT](#) [UNAPEI 92](#)

[← ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

[ARTICLE SUIVANT →](#)

Les parents d'enfants en situation de handicap peuvent désormais bénéficier de l'accompagnement à domicile financés par les CAF.

Foyer de vie et d'hébergement Unapei 92 de Marsauceux : visite de chantier !

PARTAGER NOS FRAGILITÉS. SOUTENIR LES

Ombres

N°241 - MAI / JUIN 2021

FAMILLES. TRANSMETTRE L'ESPÉRANCE

Lumière

ombresetlumiere.fr

✓ Une journée avec Yoann
La maladie apprivoisée



✍ Dossier

Handicap mental,
le défi
du vieillissement ▶

🗣 On a testé pour vous

La pair-aidance





CLAMART

REPORTAGE

La demeure des anciens

En novembre, **L'Éhpad Sainte-Emilie**, à Clamart (Hauts-de-Seine), a ouvert un service dédié aux personnes handicapées mentales vieillissantes. A taille humaine, cette première expérimentation dans ce département répond à un besoin de société grandissant.

Au deuxième étage de l'établissement, il y a comme une légère effervescence. Voilà près de cinq mois que cette unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) a ouvert ses portes et c'est l'heure des présentations officielles. Dans ce joyeux rassemblement composé notamment d'une élue du département, déambulent plusieurs personnes âgées avec un handicap mental, visiblement peu perturbées par l'agitation de l'après-midi.

Parmi elles, la pimpante Carmen. Maquillée avec soin, parée de moult bagues et d'un vernis à ongles rouge vif, la quinquagénaire semble très à l'aise. « *Tu rajournis de jour en jour, tu es très belle !* », adresse-t-elle de sa voix forte et avec une joie de vivre communicative à l'une des aides-soignantes, qui ne peut s'empêcher de sourire à cette déclaration si spontanée. « *Ici, on voit des choses*

que l'on ne verrait pas ailleurs ! », s'amuse cette dernière, assise aux côtés d'un vieil homme en fauteuil roulant, tout concentré à colorier des fleurs. Pour cette aide-soignante, ce travail est une « *passion* ». Comme chaque membre de l'équipe de cette nouvelle unité, elle s'est portée volontaire pour participer à la création de ce nouveau service qui résulte d'un appel à projet lancé en 2019 dans les Hauts-de-Seine.

Eviter de potentielles pertes de repère

« *Dans les foyers de vie du département, la moitié des résidents a plus de 50 ans*, explique Sylvie Buchot, conseillère départementale des Hauts-de-Seine. *L'écart d'âge entre les jeunes arrivants et les personnes plus âgées, qui, faute de trouver une autre structure, « stagnent » dans le foyer, devient trop important pour que l'accompagnement soit optimal. Il était urgent de proposer quelque chose*

à cette population qui vieillit précocement et devient de plus en plus nombreuse. »

De fait, pour les 12 places disponibles à Sainte-Emilie, 42 dossiers d'inscription ont été reçus. Plusieurs critères de sélection ont dû être observés : que les futurs résidents, âgés d'au moins 55 ans, aient été en structure plusieurs années, « *pour qu'elles aient l'habitude de la vie en collectif* », précise Sylvie Buchot. Et, pour faciliter davantage leur intégration, chaque résident est arrivé avec au moins deux autres connaissances de son ancien foyer. Les douze viennent donc de trois établissements alloséquanais différents. Tous sont arrivés avec leurs propres meubles.

Ici, à chaque chambre sa personnalité, et les décorations en attestent. « *Ces précautions ont pour but d'éviter de potentielles pertes de repère* », insiste Nathalie Loutzky, directrice de l'établissement. L'ensemble du projet a été pensé



G. DE PREVAL

▲ Issu en majorité du monde de la gériatrie, le personnel a suivi une formation et une immersion dans un foyer de vie pour personnes handicapées.

avec « Les Papillons Blancs », une association qui œuvre depuis plus de 70 ans pour soutenir les personnes handicapées mentales et leurs familles. Un rapprochement fécond, à l'image du « pont » entre le monde du handicap et celui de la gérontologie que souhaitait construire la directrice. Issu en majorité du monde de la gériatrie, le personnel a suivi une formation et une immersion dans un foyer de vie pour personnes handicapées. « *C'est une nouvelle aventure* », raconte une jeune aide-soignante, fascinée par le chaleureux « *contact humain* » des personnes qu'elle accompagne. Elle achève une partie de cartes avec trois autres résidents, rassemblés dans le séjour aux murs verts, qui sert à la fois de salle d'activités et de

réfectoire.

Accueillir les parents

Ici, les activités ont été pensées et préparées par Lucile, jeune éducatrice spécialisée de 22 ans : « *De l'extérieur, enfler des perles ou réaliser un coloriage peut sembler anodin, voire enfantin. Mais tenir un feutre et s'efforcer de ne pas dépasser est loin d'être évident. Cela fait travailler la motricité fine. Aucune activité n'est seulement occupationnelle, il y a toujours un objectif.* » Et de préciser : « *Nous veillons aux capacités de chacun car donner quelque chose de trop difficile à faire pourrait être source d'anxiété chez la personne.* » Ayant déjà travaillé auprès de personnes autistes, l'éducatrice a aussi participé à la formation du personnel soignant sur le thème

du handicap.

La création de ce service a été un vrai « *moteur* » pour toute l'équipe, conclut Marie Collin, la responsable des soins de l'UPHV. « *À terme, on réfléchit à pouvoir accueillir les parents de nos résidents, eux aussi âgés, explique-t-elle, évoquant le cas d'une mère de l'un d'eux, âgée de 98 ans. Car si l'on apporte une réponse à la question : « qu'est-ce que mon enfant va devenir lorsque je ne serai plus là ? », se retrouver dépossédé de la responsabilité de son enfant en nous le confiant reste brutal. A nous d'inventer des propositions qui ont plus de sens pour les familles.* » Décidément, à Sainte-Emilie, les projets fourmillent. ●

Guillemette de Préval

Météo
Samedi 24 avril
2021

Matin
4°



Midi
19°



Soir
11°



Votre fait du jour

Le musée de l'Air et de l'Espace se refait une beauté P. VI-VII

Transports
Exclusif : tarifs en hausse pour les Vélib' électriques P. XII



CLAMART | L'Ehpad Sainte-Emilie a créé une nouvelle unité dédiée à des résidents souffrant de déficiences intellectuelles. Cette expérimentation, initiée par le conseil départemental, doit durer cinq ans.

La maison de retraite fait cohabiter personnes âgées et handicapées

MARIE BRIAND-LOCU

PATRICIA désigne fièrement les bibelots de sa chambre où détonne un mur rouge, qui contraste avec la blancheur des couloirs. « J'avais déjà ces affaires au foyer », glisse timidement la sexagénaire. Patricia souffre de déficiences intellectuelles. Avec onze autres personnes en situation de handicap de plus de 55 ans, elle a rejoint l'Ehpad Sainte-Emilie, à Clamart, en novembre dernier. Désormais, cette discrète brune cohabite avec les 209 résidents de l'établissement, dont la moyenne d'âge avoisine les 85 ans.

Prévue sur cinq ans, cette expérimentation, qualifiée de « passerelle entre l'âge et le handicap », a été initiée par le conseil départemental des Hauts-de-Seine, en collaboration avec l'agence régionale de santé (ARS) et les foyers d'origine des douze résidents. « Les Hauts-de-Seine financent un poste d'éducatrice et les prestations de cette nouvelle unité pour un budget total de 175 200 €. Cela représente 40 € supplémentaires sur la prise en charge par jour et par personne. L'usager n'a rien à payer », résume Sylvie Buchot, chargée du projet au département.

Au total, 42 dossiers ont été envoyés pour seulement 12 places. Si bien que le conseil départemental a lancé un nouvel appel à candidatures pour que deux maisons de retraite entrent dans le dispositif.

Ce sont les « p'tits jeunes » de l'établissement

Celui-ci permet de remédier au vieillissement de la population des foyers d'accueil dédiés au handicap. Dans les Hauts-de-Seine, 62 % des bénéficiai-



Clamart, le 16 avril. Jean-Paul, fait partie des onze nouveaux pensionnaires de l'Ehpad Sainte-Emilie.

res y ont plus de 50 ans. « C'est compliqué pour les plus âgés de cohabiter avec les jeunes car ils ont besoin de calme. Les personnes en situation de handicap vieillissent plus vite, certaines doivent être médicalisées. Ici, elles bénéficient du personnel soignant adapté, explique Sylvie Buchot. Et de facto, cela libère des places pour les jeunes dans les foyers. »

Jean, pensionnaire de la maison de retraite, s'amuse de l'arrivée de ces « p'tits jeunes ». « Ils sont gentils mais font du bruit », rit l'octogénaire. Car aujourd'hui, les douze résidents célèbrent l'anniversaire d'Alain,

un sexagénaire atteint d'un handicap mental. « Parfois, ils se connaissent déjà car ils viennent des mêmes structures », indique Sylvie Buchot. Mais certains sont ravis de croiser de nouvelles têtes. Patricia, qui insiste pour être surnommée « Patoune », a pu ainsi rencontrer « son Jean-Paul », un sexagénaire sourd et muet au regard malicieux. « C'est son amoureux. Ils se suivent partout », chuchote Lucile Bod, l'éducatrice.

Pour accueillir ces nouveaux résidents, une partie du personnel de l'Ehpad a suivi une formation dans les foyers d'accueil. « Ce sont unique-



Claire, ici dans sa chambre, avec l'éducatrice Lucile Bod.

ment des volontaires. Les résidents en situation de handicap ont besoin d'être davantage accompagnés que les personnes âgées », se félicite Nathalie

Loutzky, la directrice de l'établissement. Chaque jour, l'éducatrice, encadre leur journée de 9 heures à 18 heures. Au programme cet après-midi :



Les personnes en situation de handicap vieillissent plus vite, certaines doivent être médicalisées. Ici, elles bénéficient du personnel soignant adapté.

SYLVIE BUCHOT, CHARGÉE DU PROJET AU DÉPARTEMENT

customisation de cadres. Contrairement aux personnes âgées, chaque activité recèle ici des bénéfices pour leur santé. « Les gestes qu'ils font pour coller les aideront, par exemple, à mieux tenir leur fourchette », détaille Gizela, aide médico-sociale.

84 places en Ile-de-France

Au total, l'Ile-de-France compte sept unités pour personnes handicapées vieillissantes en Ehpad soit l'équivalent de 84 places. Si Jean-Louis Garcia, président de l'association pour Adultes et jeunes handicapés, salue l'initiative, il émet des réserves. « C'est bien qu'il y ait une réflexion à ce sujet car il y a un vrai besoin. Néanmoins, ce type de projet n'est pas très inclusif. Il faudrait des structures où les jeunes, personnes handicapées, retraités, se mélangent. Avec un tel financement, ce serait possible ! »

Reste que pour la directrice de l'Ehpad, cette passerelle offre un réel avantage. « Quand les parents seront âgés, ils pourront venir à la maison de retraite avec leurs enfants. Ce qui n'était pas possible en foyer, pointe Nathalie Loutzky. Et ça, c'est important pour eux ! » ■